

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



initée par la société



présentée par

ALANTRA

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Coyote System a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 28 novembre 2017, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 5 de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Coyote System.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Coyote System visant les actions de la société Traqueur, visée par l'AMF le 28 novembre 2017 sous le numéro n°17-613, en application d'une décision de conformité en date du 28 novembre 2017

Le présent document est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Coyote System (www.moncoyote.com) et peut être obtenu sans frais auprès de :

Alantra – 6, rue Lamennais – 75008 – Paris – France ; et
Coyote System – 24 quai Galliéni – 92150 – Suresnes - France

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Présentation de l'offre	3
1.1 Rappel des principales caractéristiques de l'Offre.....	3
1.2 Contexte et motifs de l'Opération.....	3
2. Présentation de l'Initiateur.....	4
2.1 Informations générales concernant Coyote System	4
2.2 Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur.....	5
2.3 Informations générales relatives à la gouvernance de l'Initiateur.....	6
2.4 Informations générales sur les activités de l'Initiateur	7
3. Présentation du groupe Coyote System	7
3.1 Présentation générale du groupe Coyote System	7
3.2 Présentation de la holding tête de groupe, Coyote Partners	8
4. Informations financières	8
4.1 Informations financières relatives à l'Initiateur	8
4.2 Informations financières relatives au Groupe	12
5. Attestation de la personne assumant la responsabilité de ce document	16

1. Présentation de l'offre

1.1 Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

En application du Chapitre II du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, Coyote System, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 24 Quai Gallieni, 92150 Suresnes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 518 905 476 (« **Coyote System** » ou l'« **Initiateur** »), s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de Traqueur, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est situé 25 Quai Gallieni, 92150 Suresnes et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 412 027 492 (« **Traqueur** » ou la « **Société** ») d'acquérir la totalité de leurs actions de la Société au prix unitaire de 1,50 EUR (le « **Prix d'Offre par Action** ») dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris (« **Euronext Growth**») sous le code ISIN FR0004043487 (mnémonique: ALTRA).

L'Initiateur, qui ne détenait directement et indirectement aucun titre Traqueur, a conclu quatre contrats d'acquisition d'actions qui lui ont permis d'acquérir, entre les 18 mai et 6 juin 2017, 1.619.574 actions de la Société (le « **Bloc de Contrôle** »), représentant, à sa connaissance, 48,84% du capital et des droits de vote de la Société sur la base d'un nombre total de 3.316.347 actions représentant autant de droits de vote de la Société, en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

L'Offre vise l'ensemble des titres financiers donnant accès au capital et aux droits de vote de la Société, soit la totalité des actions existantes de la Société à la date de dépôt de l'Offre, à l'exclusion des 1.619.574 actions acquises, directement ou indirectement, par l'Initiateur dans le cadre de l'acquisition du Bloc de Contrôle, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un total de 1.696.773 actions, étant précisé que (i) la Société s'est engagée à ne pas apporter à l'Offre les actions Traqueur qu'elle détient via la société Bourse Invest Securities au titre d'un contrat de liquidité en date du 21 octobre 2015 (au nombre de 16.709 à la date des présentes) et (ii) que sa filiale Fleet Technology s'est engagée à ne pas apporter à l'Offre les actions de la Société qu'elle détient (au nombre de 36.600 à la date des présentes), l'Offre portant donc sur un maximum de 1.643.464 actions.

A l'exception des actions visées ci-dessus, il n'existe, à la connaissance de l'Initiateur, aucun autre droit en cours de validité, titre de capital ou instrument financier émis par Traqueur susceptibles de donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de Traqueur.

L'Offre est présentée par Alantra qui, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

Elle sera réalisée selon la procédure normale conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre est soumise au Seuil de Caducité prévu par l'article 231-9 I du règlement général de l'AMF.

1.2 Contexte et motifs de l'Opération

Préalablement au dépôt de l'Offre, l'Initiateur, qui ne détenait directement et indirectement aucun titre Traqueur, a conclu, le 5 mai 2017, quatre contrats d'acquisition d'actions qui lui ont permis de réaliser les opérations suivantes :

- ✓ L'acquisition auprès de FIMIEEC et OBEDDIS 1, fonds professionnels de capital investissement, dont la société de gestion est InnovaFonds, société par actions simplifiée dont le siège social est situé à Corenc (38700) – 157, avenue de l'Eygala, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 503 327 736 (ces deux fonds ensemble « **Innovafonds** ») de 529.692 actions de la Société, représentant environ 15,97% du capital social et des droits de vote de la

Société, au prix de 1,50 EUR par action. Le règlement-livraison a eu lieu le 18 mai 2017.

- ✓ L'acquisition auprès d'Innoven 2001 FCPI 5, Innoven Europe 2, Innoven Europe 3, Innoven Capital, Innoven Capital 2, FCPI Poste Innovation, FCPI Poste Innovation 2 et FCPI Poste Innovation 3, chacun un fonds commun de placement à risques, dont la société de gestion est IPSA, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 13-15 rue Taitbout, 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 248 019 (ces huit fonds ensemble « **IPSA** ») de 780.504 actions de la Société, représentant environ 23,54% du capital social et des droits de vote de la Société, au prix de 1,50 EUR par action. Le règlement-livraison a eu lieu le 18 mai 2017.
- ✓ L'acquisition auprès de Marc Verdet, Corinne Verdet, Victor Verdet, Emma Verdet, Jules Verdet, François Choay, Pauline Lescar Choay et Françoise Levy (les « **Consorts Verdet** ») de 169.363 actions de la Société, représentant environ 5,21% du capital social et des droits de vote de la Société, étant précisé que le contrat de cession d'actions y relatif a été modifié par un avenant en date du 31 mai 2017 afin de (i) réduire de 172.663 à 169.363 le nombre d'actions de la Société cédées¹ et (ii) rallonger la durée prévue pour la réalisation des cessions, celle-ci ayant été retardée pour des raisons indépendantes de la volonté des parties, au prix de 1,50 EUR par action. Le règlement-livraison a eu lieu les 25², 26³ et 31⁴ mai 2017.
- ✓ L'acquisition auprès de Jean-Jacques Schmoll, Jacqueline Schmoll, Stéphane Schmoll et Evelyne Schmoll (les « **Consorts Schmoll** », et avec Innovafonds, IPSA et les Consorts Verdet, collectivement les « **Vendeurs** » et individuellement un « **Vendeur** ») de 140.015 actions de la Société, représentant environ 4,22% du capital social et des droits de vote de la Société, étant précisé que le contrat de cession d'actions y relatif a été modifié par un avenant en date du 31 mai 2017 afin de rallonger la durée prévue pour la réalisation des cessions, celle-ci ayant été retardée pour des raisons indépendantes de la volonté des parties, au prix de 1,50 EUR par action. Le règlement-livraison a eu lieu les 5⁵ et 6⁶ juin 2017.

Le même jour, l'Initiateur a publié un communiqué afin d'annoncer s'être engagé à procéder à l'acquisition du Bloc de Contrôle, ainsi que son intention de déposer l'Offre après la réalisation de cette acquisition (l'« **Opération** »).

Le 15 juin 2017, le conseil de surveillance de Traqueur a nommé Farthouat Finance en qualité d'expert indépendant en application des dispositions de l'article 261-1, I du règlement général de l'AMF.

2. Présentation de l'Initiateur

2.1 Informations générales concernant Coyote System

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Coyote System.

2.1.2 Forme et siège social

L'Initiateur est une société par actions simplifiée à associé unique de droit français. Son siège social est situé 24, quai Galliéni, 92150 Suresnes, France.

¹ Les Consorts Verdet ont en effet informé l'Initiateur que (i) Françoise Levy s'était engagée à céder 2.300 actions de la Société dont elle n'était plus propriétaire, les ayant cédées lors de la clôture de son PEA et que (ii) Corinne Verdet s'était engagée à vendre 1.000 actions de la Société qu'elle aurait dû souscrire par l'exercice de bons de souscription d'actions, bons forclos à la date du contrat d'acquisition.

² Règlement-livraison de 23.937 actions

³ Règlement-livraison de 126.200 actions

⁴ Règlement-livraison de 19.226 actions

⁵ Règlement-livraison de 23.210 actions

⁶ Règlement-livraison de 116.805 actions

2.1.3 Registre du Commerce et des Sociétés

L'Initiateur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 518 905 476.

2.1.4 Immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé le 14 janvier 2015 pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation.

2.1.5 Objet social

L'Initiateur a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- ✓ La commercialisation des produits et services visant à favoriser l'information et la sécurité de l'automobiliste sur l'ensemble du territoire français et européen ;
- ✓ et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou toute autre activité similaire ou connexe.

L'Initiateur peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Il peut agir directement ou indirectement, soit seul, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

2.1.6 Exercice social

Chaque exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de l'année suivante.

2.2 Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1 Capital social

Le capital social de l'Initiateur s'élève à 3.368.528,80 EUR. Il est divisé en 16.842.644 actions de 0,20 EUR de valeur nominale chacune, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives et leur propriété résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur les comptes et registres de l'Initiateur.

2.2.3 Transmission des actions

Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de l'Initiateur et des tiers par un transfert inscrit sur les registres et dans les comptes de l'Initiateur. Ce transfert est effectué sur la production d'un ordre de mouvement signé du cédant et s'il y a lieu, d'une acceptation de cet ordre signé par le cessionnaire, notamment si les actions ne sont pas intégralement libérées.

Sauf en cas de Transfert Autorisé, le Transfert des actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, est soumis à l'agrément préalable de l'assemblée des associés statuant dans les conditions de l'article 15 des statuts de l'Initiateur.

2.2.4 Droits de vote

Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires.

2.2.5 Répartition du capital et contrôle de l'Initiateur

Coyote System est une filiale détenue à 100% par Coyote Partners, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 24 Quai Gallieni, 92150 Suresnes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 807 946 918.

2.2.6 Autres titres donnant accès au capital

L'Initiateur n'a émis aucun titre donnant accès, immédiatement ou à une date future, à son capital, ni n'a émis d'actions avec des droits de vote double.

L'Initiateur n'est pas une société cotée et, étant une société par actions simplifiée, n'est pas autorisé à faire d'offres au public de titres financiers.

2.3 Informations générales relatives à la gouvernance de l'Initiateur

2.3.1 Président

I. L'Initiateur est dirigé et administré par un président personne morale ou personne physique. Le président est nommé, avec ou sans limitation de durée, par décision des associés. Le mandat du président est renouvelable par décision des associés. Il est révocable à tout moment dans les mêmes conditions, sans indemnité ni préavis.

Les fonctions du président cessent par l'arrivée du terme du mandat, le cas échéant, par sa démission, par son remplacement par une décision des associés, par sa mise en redressement ou liquidation judiciaire ou en liquidation amiable.

Le président représente l'Initiateur à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'Initiateur, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions de la collectivité des associés. A titre d'ordre interne et sans que cette clause puisse être opposée aux tiers ou invoquée par eux, les pouvoirs du président peuvent être limités par décision des associés.

Les dirigeants de la personne morale exerçant les fonctions de président sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

Le président peut déléguer, sous sa responsabilité, ses pouvoirs à tout mandataire de son choix, et en particulier à tout salarié de la personne morale remplissant les fonctions de président de l'Initiateur.

Pour l'application des règles concernant les sociétés anonymes qui restent applicables aux sociétés par actions simplifiées, y compris celles relevant du Code du travail, et notamment celles concernant le comité d'entreprise, il est ici précisé que les attributions du conseil d'administration ou de son président sont exercées par le président.

Coyote Partners est l'actuel président de l'Initiateur. Monsieur Fabien Pierlot est le président de Coyote Partners.

II. Le président pourra être assisté dans ses fonctions par un ou plusieurs directeurs généraux et directeurs généraux délégués, personnes physiques. Ils ne doivent pas être âgés de plus de soixante-cinq (65) ans. Lorsqu'ils atteignent cette limite d'âge, ils sont réputés démissionnaires d'office. Les directeurs généraux et directeurs généraux délégués sont nommés, avec ou sans limitation de durée, par décision des associés. Le mandat des directeurs généraux et des directeurs généraux délégués est renouvelable par décision des associés. Il est révocable à tout moment dans les mêmes conditions, sans indemnité ni préavis.

Les fonctions des directeurs généraux et directeur généraux délégués cessent par arrivée du terme du mandat le cas échéant, par leur démission ou par leur remplacement par décision des associés.

Les directeurs généraux et directeurs généraux délégués représentent l'Initiateur à l'égard des tiers. Ils sont investis, concurremment avec le président et sous sa responsabilité, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'Initiateur, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions de la collectivité des associés. A titre d'ordre interne et sans que cette clause puisse être opposée aux tiers ou invoquée par eux, les pouvoirs des directeurs généraux et directeurs généraux délégués peuvent être limités par décision des associés.

Les directeurs généraux et directeurs généraux délégués peuvent déléguer, sous leur responsabilité, leurs pouvoirs à tout mandataire de leur choix.

L'Initiateur a actuellement un directeur général, monsieur Benoît Lambert.

III. Tous les actes et engagements concernant l'Initiateur, de quelque nature qu'ils soient, sont valablement signés par le président, par le Directeur General ou Directeur General Délégué, ainsi que par tout fondé de pouvoir spécial, agissant chacun dans la limite de ses pouvoirs.

2.3.2 Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire :

KPMG S.A

2, avenue Gambetta

Tour Eqho

92066 Paris La Défense Cedex

ET

Cabinet Lechartier

9bis, rue Lucien Sampaix

75010 Paris

Commissaire aux comptes suppléant :

Européenne d'Expertise Bourse

11, rue saint Augustin

75002 Paris

ET

Salustro Reydel

2, avenue Gambetta

Tour Eqho

92066 Paris La Défense Cedex

2.4 Informations générales sur les activités de l'Initiateur

2.4.1 Activités principales

Coyote System est une société spécialisée dans la conception, la production et la distribution d'assistants d'aide à la conduite communautaires.

Elle commercialise en Europe un système de géolocalisation en temps réel et d'échange d'informations sur le réseau GSM entre utilisateurs des réseaux routiers.

Pour plus d'information sur l'Initiateur, le lecteur est invité à se rapporter aux informations disponibles sur le site www.moncoyote.com.

2.4.2 Employés

Au 31 décembre 2016, l'Initiateur avait un effectif moyen de 98 salariés.

3. Présentation du groupe Coyote System

3.1 Présentation générale du groupe Coyote System

Le groupe consolidé Coyote System, formé par Coyote Partners et ses filiales (le « **Groupe** ») intervient auprès d'une communauté d'abonnés en tant que fournisseur d'informations en temps réel concernant la sécurité routière. Il opère historiquement sur les marchés français et belge, et se déploie depuis plusieurs mois sur les autres marchés européens (Espagne, Italie, ou encore Pologne).

Les filiales de Coyote Partners figurent dans le tableau ci-après :

Nom	Activité principale	Pays	Méthode de consolidation	% de participation et des droits de vote détenus par le Groupe
				Au 31 décembre 2016
Coyote System				
(Ex Financière Safety Systems)	Distribution	France	Intégration globale	100%
Coyote Systems Benelux	Distribution	Belgique	Intégration globale	51%
Coyote Store	Distribution	France	Intégration globale	100%
Coyote Systems Deutschland GmbH	Promotion	Allemagne	Intégration globale	100%
Coyote System Italia S.R.L.	Promotion	Italie	Intégration globale	100%
Coyote System Polska Sp. z o.o.	Promotion	Pologne	Intégration globale	100%
Net-Sense	Edition	France	Intégration globale	100%
Coyote System International	Distribution	France	Intégration globale	100%
Coyote Spain & Portugal	Promotion	Espagne	Intégration globale	100%
Coyote America	R&D	Canada	Intégration globale	100%

3.2 Présentation de la holding tête de groupe, Coyote Partners

3.2.1 Informations générales

La société Coyote Partners est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 24 quai Gallieni à Suresnes. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 807 946 918.

La société Coyote Partners a été créée le 21 novembre 2014 afin d'acquérir l'intégralité du Groupe. Cette prise de contrôle a été effective le 1^{er} décembre 2014.

3.2.2 Capital social

Le capital social de Coyote Partners s'élève à 56.401.097 EUR.

3.2.3 Gouvernance

Coyote Partners est dirigée par MM Fabien Pierlot (Président) et Jean-Marc Van Laethem (Directeur Général).

4. Informations financières

4.1 Informations financières relatives à l'Initiateur

4.1.1 Situation financière de l'Initiateur

Les principales informations financières extraites des comptes sociaux de l'Initiateur pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 figurent ci-après :

Bilan actif

Coyote System S.A.S. - Actif		31 Décembre 2016		31 décembre 2015	
En €	Notes	Montants bruts	Amortissements / Dépréciations	Montants nets	Montants nets
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	5.1	41 229 648	10 394 707	30 325 942	28 906 685
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		13 660 672	9 166 702	4 519 970	3 027 305,35
Concessions, brevets, droits similaires		2 068 466	1 701 270	305 196	61 190,16
Fonds commercial		21 961 019	26 734	21 954 284	21 954 284,02
Autres immobilisations incorporelles		3 546 489	-	3 546 489	3 863 604,42
Avances, acomptes immob. incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5.1	2 330 487	1 405 580	924 907	849 670
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniq., matériel, outillage		360 357	335 916	44 441	28 656
Autres immobilisations corporelles		1 942 833	1 069 664	879 169	807 677
Immobilisations en cours		-	-	-	-
Avances et acomptes		1 296	-	1 296	13 337
Immobilisations financières	5.1	3 922 528	138 575	3 783 954	1 348 559
Participations par mise en équivalence		2 281 325	138 575	2 142 750	845 750
Créances rattachées à participations		1 444 964	-	1 444 964	257 431
Autres participations		107	-	107	107
Prêts		1 500	-	1 500	2 700
Autres immobilisations financières		194 603	-	194 603	242 571
Actif immobilisé		47 473 664	12 438 862	35 034 802	31 104 814
Stocks et en-cours	5.2 / 5.3	11 825 891	3 950 264	7 875 607	6 789 913
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
Marchandises		11 825 891	3 950 264	7 875 607	6 789 913
Avances, acomptes versés/commandes		5 506 404	-	5 506 404	2
Créances d'exploitation	5.2 / 5.3	33 074 772	7 023 354	26 051 418	16 500 249
Créances clients & comptes rattachés		19 057 981	3 316 524	15 741 458	13 339 806
Autres créances		14 016 791	3 706 830	10 309 960	3 160 443
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Disponibilités		11 268 134	-	11 268 134	31 207 524
Valeurs mobilières de placement		10 282	-	10 282	9 255 265
Disponibilités		11 257 852	-	11 257 852	21 952 259
Charges constatées d'avance		810 373	-	810 373	914 118
Actif circulant		62 486 574	10 973 638	51 511 936	55 411 805
Ecart de conversion actif		21 909	-	21 909	1 246
Total Actif		109 981 147	23 412 500	86 568 647	86 517 866

Bilan passif

Coyote System S.A.S. - Passif		31 décembre 2016	31 décembre 2015
En €	Notes		
Capitaux propres	6.1	24 230 742	29 698 113
Capital social ou individuel		3 368 529	3 368 529
Primes d'émission, de fusion, d'apport		126 621	126 621
Ecart de réévaluation		-	-
Réserve légale		633 000	633 000
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		5 064 000	5 064 000
Report à nouveau		212 222	8 871 870
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		14 826 370	11 634 093
Subventions d'investissements		-	-
Provisions réglementées		-	-
Provisions pour risques et charges	6.2	1 288 500	1 699 994
Provisions pour risques		7 224	7 224
Provisions pour charges		1 281 275	1 692 769
Dettes d'exploitation	6.3	21 605 862	15 746 739
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs)		2 794 555	49 223
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		355	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 195 630	10 776 564
Dettes fiscales et sociales		4 621 680	4 437 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		20	20
Autres dettes		993 622	483 824
Produits constatés d'avance		39 418 181	39 367 088
Ecart de conversion passif		25 362	5 933
Total Passif		86 568 647	86 517 866

Compte de résultat

Coyote System S.A.S. - Compte de résultat		31 décembre 2016	31 décembre 2015
En €	Notes	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	4.1	86 441 864	77 053 212
Production immobilisée		4 398 387	2 970 696
Subventions d'exploitation		0	0
Reprises sur amortissements et provisions		648 263	3 725 086
transferts de charges		39 201	176 711
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		91 527 735	83 925 705
Achats de marchandises		15 818 950	14 623 447
Variation de stocks (marchandises)		(2 755 130)	5 320 360
Achats matières premières, autres approvisionnements		0	-
Varations de stocks (matières premières et approvisionnements)		0	-
Autres achats et charges externes		40 088 529	31 615 981
Impôts, taxes et versements assimilés	4.2	1 142 195	989 697
Salaires et traitements	4.3	5 903 224	6 047 841
Charges sociales	4.3	2 872 101	2 755 823
Dotations d'exploitation		4 890 492	3 118 658
Sur immobilisations		3 701 227	2 787 124
Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 122 845	320 256
Pour risques et charges : dotations aux provisions		66 421	11 278
Autres charges		46 794	450 399
Total des charges d'exploitation		67 977 156	64 922 207
Résultat d'exploitation		23 550 581	19 003 498
Produits financiers		1 442 069	2 147 994
Produits financiers de participations		1 275 000	1 624 518
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		147 932	221 678
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 246	20 189
Différences positives de change		17 892	281 609
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Charges financières		890 132	8 529
Dotations financières aux amortissements et provisions		890 082	0
Intérêts et charges assimilés		49	8 529
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Résultat financier	4.4	551 937	2 139 465
Résultat courant avant impôt		24 102 518	21 142 963
Produits exceptionnels		520 094	248 412
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21 516	247 482
Reprises sur provisions et transferts de charges		498 578	930
Charges exceptionnelles		2 212 541	3 082 445
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		553 047	194 013
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		124 243	1 687 429
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 535 251	1 201 003
Résultat exceptionnel	4.5	(1 692 448)	(2 834 333)
Participation des salariés	4.6	933 131	819 876
Impôt sur les sociétés	4.7	6 650 569	5 854 960
Résultat net		14 826 370	11 634 093

4.1.2 Modalités de financement de l'Offre

a) Frais liés à l'Offre

Les frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre (en ce compris l'offre réouverte le cas échéant), incluant en particulier les frais des intermédiaires, les frais et autres coûts liés aux conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que tous autres experts ou consultants, les coûts de publicité et de communication et les coûts liés au financement de l'Offre (en ce compris l'offre réouverte le cas échéant) sont estimés à environ 310.000 EUR, hors TVA.

b) Modalités et financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions de la Société serait apportée à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur (hors commissions et frais annexes) aux investisseurs ayant apporté leurs actions à l'Offre s'élèverait à 2.465.196 EUR.

L'Initiateur financera l'Offre sur ses fonds propres.

4.2 Informations financières relatives au Groupe

Les principales informations financières extraites des comptes sociaux consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 figurent ci-après :

Bilan consolidé

Groupe Coyote Partners - Bilan consolidé			
ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Ecart d'acquisition	9	61 781	60 490
Immobilisations incorporelles	10	46 630	53 286
Immobilisations corporelles	10	2 337	2 279
Immobilisations financières	10	367	472
Actif immobilisé		111 115	116 527
Stocks	7	9 081	7 900
Créances clients	6	11 235	11 813
Impôts différés actifs	15	0	20
Autres créances et comptes de régularisation	12	9 579	6 341
Disponibilités et valeurs mobilières de placement		19 269	35 306
Actif circulant		49 164	61 380
Total Actif		160 280	177 908
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capital social		56 401	54 000
Primes d'émission		0	0
Résultat consolidé	16	1 202	26
Réserves de conversion		42	18
Réserves consolidées		(3 497)	1 410
Capitaux propres		54 148	55 454
<i>Dont part du Groupe</i>		52 546	53 955
<i>Dont intérêts minoritaires</i>	16	1 602	1 499
Provisions pour risques et charges		1 636	1 852
Emprunts obligataires		35 899	48 403
Emprunts et dettes financières	12	1 414	1 038
Dettes fournisseurs		11 039	10 254
Dettes fiscales et sociales		8 179	6 826
Impôts différés passifs		6 991	14 233
Produits constatés d'avance	6	39 418	39 367
Autres dettes et comptes de régularisation	12	1 557	481
Dettes		104 497	120 602
Total PASSIF		160 280	177 908

Compte de résultat consolidé

Groupe Coyote Partners - Compte de résultat consolidé			
En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2016 (12 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	6	102 926	92 906
Production immobilisée		3 137	2 237
Autres produits d'exploitation		312	266
Achats et charges externes	7	(57 189)	(57 079)
Charges de personnel	7	(16 701)	(17 019)
Impôts et taxes	8	(1 564)	(1 153)
Dotations nettes aux amortissements	10	(10 904)	(11 428)
Dotations nettes aux provisions	11	(1 194)	3 789
Résultat d'exploitation		18 823	12 519
Résultat financier	13	(15 305)	(4 859)
Résultat courant		3 518	7 660
Résultat exceptionnel	14	(2 084)	(1 557)
Impôt sur les résultats	15	(232)	(2 918)
Dotations nettes à l'amortissement des écarts d'acquisition	9	0	(3 159)
Résultat net		1 202	26
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		(139)	(1 207)
- aux participations ne donnant pas le contrôle		1 341	1 233
Résultat net par action (en €)			
- Résultat de base	2	(0,00)	(0,02)
- Résultat dilué	2	(0,00)	(0,02)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Groupe Coyote Partners - Tableau des flux de trésorerie		
En milliers d'euros	31 décembre 2016 (12 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat net total des sociétés consolidées	1 202	26
Elimination des amortissements et provisions	10 545	15 861
Elimination des résultats de cession	42	(45)
Elimination d'éléments financiers sans impact sur la trésorerie	11 857	249
Elimination de la variation des impôts différés	(7 222)	(2 809)
Total marge brute d'autofinancement	16 424	13 282
Dividendes reçus des mises en équivalence	0	0
Incidence de la variation du BFR	(947)	3 990
Flux net généré par l'activité	15 477	17 272
Incidence des variations de périmètre (acquisition du Groupe)	(1 300)	0
Acquisition d'immobilisations et d'actifs financiers	(4 253)	(4 538)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	9 413	1 234
Flux net provenant des investissements	3 859	(3 305)
Dividendes payés aux minoritaires	(2 138)	(1 395)
Augmentations (réductions) de capital	0	0
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	(24 003)	(6 164)
Autres	20	0
Flux net provenant du (affecté au) financement	(26 122)	(7 560)
Incidence de la variation des taux de change	0	0
Variation de trésorerie	(6 787)	6 407
Trésorerie d'ouverture	26 045	19 638
Trésorerie de clôture	19 258	26 045

5. Attestation de la personne assumant la responsabilité de ce document

J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 28 novembre 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans le cadre de l'Offre initiée par la société Coyote System et visant les actions de la société Traqueur. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Coyote System

Représentée par Coyote Partners, Président,

Elle-même représentée par Fabien Pierlot, Président